



Edité le : 09/02/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 3

Communauté de Communes Lodévois et Larzac  
MAGNETTE

Espace Marie Christine BOUSQUET  
1 place Francis Morand  
34700 LODEVE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE26-14266	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DD DE L'HERAULT
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2602-19225-1</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00343212
<b>N° Analyse :</b>	00345245	<b>Nature:</b>	Eau de distribution
<b>Point de Surveillance :</b>	CARTELS	<b>Code PSV :</b>	000000867
<b>Localisation exacte :</b>	robinet cuisine restaurant la réserve		
<b>Dept et commune :</b>	<b>34 BOSC (LE)</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X :</b> 43,6848573000	<b>Y :</b>	3,3581376000
<b>UGE :</b>	2087 - CC. LODEVOIS ET LARZAC		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	AA	<b>Type Analyse :</b>	A
<b>Nom de l'exploitant :</b>	COM. COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC 1 PLACE FRANCIS MORAND 34700 LODEVE	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
<b>Nom de l'installation :</b>	LL-LODEVE-POUJOLS-FOZIERES-PUE CH-OL	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 05/02/2026 à 11h33 Réception au laboratoire le 05/02/2026 à 15h34 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF	<b>Code :</b>	005313
<b>Traitement :</b>	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 06/02/2026 à 09h06

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Température de l'eau	11.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25 #
pH sur le terrain	7.9	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	0.31	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Chlore total sur le terrain	0.34	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Bioxyde de chlore avant dégazage	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05		
Bioxyde de chlore après dégazage	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05		
Durée de dégazage	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013			
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000			0 #
Escherichia coli (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0	#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0	#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative				
Saveur	Chlore	-	Méthode qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		#
Couleur vraie (eau filtrée)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15 #
Couleur	0	-	Qualitative				
Turbidité	0.62	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Analyses physicochimiques de base</b>							
pH	7.89	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	2	6.5	9 #
Température de mesure du pH	20.4	°C		NF EN ISO 10523	15		
Conductivité électrique brute à 25°C	387	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200	1100 #
TAC (Titre alcalimétrique complet)	18.45	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	0.50		#
TH (Titre Hydrotimétrique)	18.45	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06		#
Carbone organique total (COT)	0.40	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2		2 #
<b>Cations</b>							
Calcium dissous	41.2	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1		#
Magnésium dissous	19.8	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05		#
Ammonium	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10 #

Edité le : 09/02/2026

Identification échantillon : LSE2602-19225-1

Destinataire : Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Anions</b>							
Chlorures	7.9	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1		250 #
Sulfates	5.0	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2		250 #
Nitrates	3.9	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50	#
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.50	#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.08	mg/l	Calcul			1	

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

**34BSIR\*** ANALYSE ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS34-2025)**11A@** ANALYSE A SOCLE ARS 11-2026

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

**(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)**

Jean-christophe D'OLIVEIRA  
Directeur Qualité

